

30!  
ans!

LE CONCOURS  
INTERNATIONAL  
DE PLAIDOIRIES  
POUR LES DROITS DE L'HOMME

**AVOCATS**  
VENEZ DÉFENDRE LES  
DROITS DE L'HOMME ET LES  
LIBERTÉS FONDAMENTALES

**INSCRIPTIONS AVANT  
LE 9 NOVEMBRE 2018**

FINALE LE 27 JANVIER 2019

**CAEN**  
NORMANDIE

CAEN-NORMANDIE  
**mémorial**  
CITÉ DE L'HISTOIRE POUR LA PAIX



[www.memorial-caen.fr](http://www.memorial-caen.fr)



## **UNE TRIBUNE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES**

Porter à la connaissance du public les violations des droits humains, donner la parole aux défenseurs des droits de l'homme dans le monde sont, depuis 29 ans, les enjeux du concours international de plaidoiries.

**Inscrivez-vous au  
concours de plaidoiries !**

**INSCRIPTIONS AVANT LE  
9 NOVEMBRE 2018**  
FINALE LE 27 JANVIER 2019

### **Les partenaires du concours**

Le Conseil National des Barreaux, la Conférence des Bâtonniers, le Barreau de Caen, le Barreau de Paris, l'Union Internationale des Avocats et la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats soutiennent la promotion du concours au sein des différents barreaux dans lesquels ils exercent leur profession.

**Vendredi 9 novembre 2018**

Date limite d'envoi de votre plaidoirie

**L'inscription au concours doit obligatoirement se composer des 4 éléments ci-dessous :**

1. Plan de la plaidoirie (et non le texte complet).
2. Vidéo de 3 minutes environ qui permettra au jury d'évaluer l'intérêt du sujet.
3. Justificatif d'inscription à un barreau.
4. Éléments de preuves justifiant que la cause plaidée est un cas avéré.

**Mi-décembre 2018**

Sélection des 10 avocats finalistes

**Dimanche 27 janvier 2019**

Finale du 30<sup>e</sup> concours international de plaidoiries au Mémorial de Caen

## LES PRIX

Trois prix, offerts par les organisateurs et les partenaires du concours, récompensent les causes les mieux défendues :

Prix du Mémorial et de la Ville de Caen : **8 000 €**

Prix du Barreau : **4 000 €** / Prix du public : **4 000 €**



30  
ans!

LE CONCOURS  
INTERNATIONAL  
DE PLAIDOIRIES  
POUR LES DROITS DE L'HOMME

## Les nombreuses personnalités qui ont accepté de présider le jury :

Boutros Boutros-Ghali en 2002, Abdou Diouf en 2005, Barbara Hendricks en 2006, Edwy Plenel en 2009, Stéphane Hessel en 2010, Jorge Semprún en 2011, Abderrazak Kilani en 2012, Christiane Féral-Schuhl en 2013, Christiane Taubira en 2014, Rémy Ourdan en 2015, Moncef Ben Moussa en 2016, Olivier Morice en 2017 et Philippe Bilger en 2018.

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT

**Art. 1 :** le concours est ouvert à tou(te)s les avocat(e)s inscrit(e)s à un barreau, quels que soient leur nationalité, leur langue et leur âge.

**Art. 3 :** le (la) candidat(e) doit rédiger une plaidoirie en français ou en anglais de défense d'un cas avéré et individuel de violation des droits de l'homme, tiré de l'actualité récente. Il apportera aux organisateurs la preuve de la véracité du cas (site internet, article de presse...)

**Art. 4 :** pour l'édition 2019 du concours de plaidoiries, les organisateurs ont décidé de donner un thème au concours. Choisi en référence à une exposition sur l'œuvre du célèbre peintre et affichiste américain Norman Rockwell qui sera présentée au Mémorial pendant l'été 2019, **le thème du concours sera le suivant : les libertés fondamentales.**

**Art. 5 :** le principe du concours est de prononcer, devant un jury et un public, une

plaidoirie qui ne dépassera pas **12 minutes**. **Tout dépassement du temps de parole constituera un facteur défavorable.**

**Art. 12 :** les plaidoiries écrites en anglais sont traduites en français. La traduction est assurée par des traducteurs professionnels. Les frais de traduction sont à la charge du Mémorial de Caen.

**Art. 17 :** les candidat(e)s sont jugé(e)s sur le sujet (**cas individuel et réel**), la solidité de l'argumentaire, la force de conviction, le talent oratoire et le respect du temps de parole.

**Art. 20 :** l'organisation ainsi que les frais de déplacement et de séjour des finalistes sont à la charge du Mémorial de Caen (transport, repas et 3 nuits d'hôtel à Caen, pour les candidat(e)s finalistes). Toutes les dépenses annexes, notamment les frais de visa, les taxes d'aéroport, les assurances et autres nuits d'hôtel sont à la charge des finalistes.

RETRANSMIS EN DIRECT SUR  ET [WWW.MEMORIAL-CAEN.FR](http://WWW.MEMORIAL-CAEN.FR)

RENSEIGNEMENTS  
[www.memorial-caen.fr](http://www.memorial-caen.fr)

CONTACT  
[avocats@memorial-caen.fr](mailto:avocats@memorial-caen.fr)



CAEN-NORMANDIE  
**Mémorial**  
CITÉ DE L'HISTOIRE POUR LA PAIX



CAEN  
NORMANDIE

Ordre des  
avocats  
à la cour d'appel  
CAEN